

Déclaration du Conseil de coordination des retraités du secteur public

Suite à sa déclaration du 17/06/2022, le Conseil de coordination renouvelle sa position en termes de soutien total aux revendications des employés de l'administration publique pour leur équité, la correction de leurs salaires et le renforcement des services des fonds de garantie, qui s'applique aux retraités qui ont subi ce qui est arrivé aux travailleurs du secteur public. Dans ce contexte, le Conseil exprime sa pleine compréhension de toutes les raisons de la grève générale en raison de la méconnaissance douteuse et suspecte par l'État des revendications justes et évidentes des employés et des retraités. La campagne contre les employés de l'administration publique, et en particulier les employés du ministère des Finances, par les outils du pouvoir et certaines personnes bien intentionnées, pour ne pas venir à leurs bureaux et remplir la paie et les pensions, fait sourciller et pose des interrogations. Plus de deux ans se sont écoulés depuis le début de la crise économique et son aggravation en raison de l'absence de mesures efficaces de la part de l'autorité, et il a suffi de prendre des mesures qui contournaient les règles les plus simples de la science et de la gouvernance dans de telles circonstances.

La politique d'insouciance et d'indifférence menée par le pouvoir, tant politique que financier, a amené le pays à cette crise suffocante et conduit la population à mendier, non seulement pour ses salaires, mais aussi pour obtenir les produits de première nécessité. Un morceau de pain est devenu un objectif, un complément fondamental aux autres objectifs recherchés par le citoyen. Le salarié, qui est considéré comme un pilier de la citoyenneté et l'épine dorsale de la poursuite du travail dans l'État, avec ses différentes autorités et institutions, n'est plus en mesure de continuer à faire face aux prestations de survie pour lui et sa famille compte tenu de l'effondrement de la valeur d'achat de son salaire, qui est tombé à 8% de sa valeur de base en raison de la hausse insensée des prix et du manque de services publics et de santé notamment. Et après que le salaire soit devenu insuffisant même pour se déplacer sur le lieu de travail, on a vu les gouvernements successifs discuter de plans et prendre des décisions prothétiques face aux crises, et ils n'ont réussi qu'à organiser des élections où ils ont renouvelé pour eux-mêmes la gestion du pays, comme si tout va bien et qu'il n'y a pas de

pauvreté, pas de misères, les gens meurent dans leur famille et n'ose plus penser à aller à l'hôpital.

Les conditions des employés et des retraités, tant civils que militaires, ne leur permettent plus d'assurer leurs moyens de vie et de continuité, et l'État, ancien et nouveau, prend une position qui revient à commettre un crime contre ses citoyens, à abandonner leurs devoirs envers leurs citoyens.

S'ils sont incapables d'assurer les nécessités de la vie qu'ils doivent assurer aux citoyens, alors qu'ils partent et quittent leurs postes, pour laisser la place aux gens d'expérience, de compétence et d'intégrité pour faire ce que dicte les règles de l'établissement de l'État à l'ère moderne, et sortir de l'âge de pierre auquel le système actuel nous a conduit.

Le secteur public continue de lutter, par tous les moyens disponibles, jusqu'à ce que les justes revendications soient pleinement satisfaites, et tient l'autorité politique pleinement responsable de ce qui se passe et de ce qui se passera, à défaut de trouver des solutions à cette crise, qui elle-même porte ses causes et ses conséquences, où l'on est arrivé à s'interroger sur le manque de salaires à la fin du mois.

Le gouvernement doit cesser de détourner l'attention et tenir pour responsables les salariés qui sont incapables d'assurer la subsistance de leur famille.

27/06/2022 à Beyrouth

Conseil de coordination des retraités du secteur public